

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 46

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HISTOIRE DROLE

Au temps de nos grands-oncles, les curés s'attribuaient, paraît-il, en tout bien tout honneur, soit dit, le droit de bénir le lit nuptial. Cette bénédiction, on s'en doute, n'était pas toujours du goût des époux. Pierre de Gondi étant évêque de Paris, la coutume que nous rappelons amena même une amusante histoire. La voici :

Le curé de Saint-Etienne-du-Mont avait marié dans la matinée un sien paroissien nommé Michau.

Après le oui prononcé et l'anneau passé au doigt, Michau, sa femme et les gens de la noce avaient copieusement déjeuné. On avait bien mangé et bu d'autant. Puis on avait fait une promenade digestive qui était devenue à la longue une promenade apéritive.

On s'était remis à table. On avait rebu, remangé, rechiant. De fil en aiguille, il était minuit lorsque les époux s'étaient décidés à quitter la compagnie et à aller prendre le lit.

Vite on avait prévenu le curé, qui était venu avec son pot à eau bénite et son goupillon, mais non sans murmurer qu'on l'eût empêché de se coucher à son habitude, un peu avant le couvre-feu.

Il prit l'argent qu'on lui devait pour son dérangement, mais il porta plainte à son évêque.

Pour que tout le monde pût y trouver son compte, Pierre de Gondi, qui était de bonne composition, ordonna que dorénavant, dans son diocèse, la bénédiction du lit nuptial aurait lieu dans la journée ou du moins avant le souper.

*

L'évêque d'Amiens n'imitait pas son confrère de Paris, si l'on en croit un arrêt du Parlement, en date du 19 mars 1409.

A Paris, on bénissait le lit le jour même des noces ; à Amiens, on attendait le quatrième jour. Nous gageons que plus d'un marié se passait de la permission épiscopale.

Les membres du Parlement, qui s'y connaissaient mieux, sans doute, que l'évêque, ne l'entendirent pas de cette oreille. Ils rendirent un arrêt autorisant les jeunes époux à obéir à leurs inclinations naturelles, sans souci des rigueurs de l'ordonnance épiscopale.

L'évêque eut beau objecter le principe des trois nuits, la première à Dieu, la seconde à la Vierge, la troisième au Saint, patron du marié, le Parlement n'en maintint pas moins son arrêt, estimant qu'on devait bénir le lit sans tarder, l'existence étant fort courte ici-bas.

LE BLANC CALORIFÈRE

Cay est ! nous sommes au temps de froidure. La neige est apparue. Beaucoup s'en désolent : « C'est pourtant trop tôt ! » exclament-ils. D'autres se résignent, disant : « Ah ! bah, il vaut mieux qu'elle vienne un peu plus tôt, en automne ; elle nous lâchera aussi plus tôt au printemps ». Les illusions ne coûtent rien et font toujours plaisir. D'autres, enfin, attendaient la neige avec impatience — il y des gens qui l'aiment, et fortement, ne vous déplaît. Les voilà contents. Si la neige ne « tient » pas encore, comme on dit, elle est là tout de même ; elle a mis sa carte de visite à notre porte.

La neige, d'ailleurs, a du bon, beaucoup de bon. Tout d'abord, elle nous tient lieu de calorifère.

— Allons, elle est forte, celle-là !

Mais pas du tout ; c'est très exact. Chacun a remarqué que la température, souvent très basse, s'adoucit aussitôt que la neige se met à tomber. Il fait froid avant la neige, il fait encore froid pendant le dégel. La température se relève aux environs de zéro quand les flocons neigeux voltigent dans l'air.

La neige fait effectivement office de calorifère ; on ne s'imagine pas les millions de kilogrammes de houille qu'elle nous économise ; ceci n'est pas un paradoxe, mais une réalité absolue. La neige en se formant chauffe l'air.

Pour faire fondre de la neige, il faut beaucoup

plus de chaleur que pour faire fondre un poids correspondant de plomb. Cela semble invraisemblable, mais c'est ainsi. Pour passer à l'état liquide, la neige absorbe un peu plus de 79 calories. Un kilogramme de neige en fondant emprunte à l'air 79 fois la chaleur nécessaire pour éléver de 1 degré 1 kilogramme d'eau.

Réciproquement, quand la pluie se congèle et se transforme en neige, elle cède à l'air la même quantité de chaleur. Par conséquent, chaque kilogramme de neige formée répand dans l'atmosphère la quantité de chaleur qui élèverait de 79 degrés un kilogramme d'eau. Aussi peu à peu l'air se réchauffe et le thermomètre monte.

Seulement, quand, sous l'influence d'un vent plus chaud, le dégel survient, la neige, pour fondre, absorbe beaucoup de chaleur et l'atmosphère se refroidit. Donc la neige fabrique de la chaleur et le dégel fabrique du froid.

Le phénomène est d'ordre général. Tout corps, en passant de l'état de vapeur à l'état liquide et de l'état liquide à l'état solide, dégage de la chaleur et précisément celle qu'il lui faut pour repasser de l'état solide à l'état liquide et de l'état liquide à l'état de vapeur. Par exemple, pour vaporiser de l'eau, il faut dépenser tant de charbon, tant de chaleur ; quand cette vapeur vient à l'état de gouttelettes liquides, elle restitue intégralement la chaleur absorbée.

La pluie donne encore bien plus de chaleur que la neige. Elle apporte dans nos climats la chaleur que le soleil a dépensée sous l'équateur pour vaporiser l'eau des océans. L'air humide qui nous arrive de l'équateur s'est chargé de vapeurs d'eau ; c'est un véritable véhicule qui transporte des seaux d'eau par millions. Or chaque kilogramme d'eau de mer que le soleil a vaporisé et élevé dans l'atmosphère a emmagasiné la quantité de chaleur qui serait nécessaire pour faire fondre *cinq kilogrammes* de fonte. Chaque litre d'eau vaporisée emporte en l'air la chaleur absorbée pour faire entrer en fusion un boulet de 10 livres. On le voit, c'est un beau bûcher que l'atmosphère ! Car, dès que la vapeur devient eau, elle cède le calorique qui lui a été prêté.

La pluie qui tombe nous apporte donc la chaleur équatoriale qu'elle avait tenue jusqu'ici emmagasinée. Chaque ondée nous échauffe comme s'il tombait du ciel des milliers de kilogrammes de fonte en fusion.

Conclusion : Avant de passer à l'état de neige, l'humidité atmosphérique s'est d'abord transformée en gouttelettes de pluie : premier grain de chaleur ; puis la pluie s'est à son tour, sous l'influence du froid encore triomphant, métamorphosée en neige : second et nouveau grain de chaleur. Cette double action atténue dans une large proportion la rigueur de la température.

Et en effet on sait bien que le thermomètre descend beaucoup quand il ne neige pas. Nous avions donc raison d'avancer que la formation de la neige nous permet de réaliser une grande économie de charbon. La neige, ce n'est pas du froid, c'est de la chaleur !

Le chat de la mère Michel.

Savez-vous comment s'appelait le fameux chat de la mère Michel ? Moumouth — nom composé de deux mots hébreux qui signifient : *sauvé de la casserole*. Ce fut en effet une casserole à la queue que ce chat légendaire fit la connaissance de cette brave mère Michel. Celle-ci se battit bravement avec les gamins de la rue pour sauver Moumouth.

Une comtesse du temps de Louis XV qui passait par là fit arrêter son carrosse et, touchée de la physionomie *suranimale* du chat, le fit baptiser par un de ses amis et le confia aux bons soins de Mme Michel, qui reçut pour cela 1500 francs de pension tant que le chat vécut.

On peut croire que ses pleurs furent sincères à la mort de Moumouth. On en fit une complainte. Le père Lustucru et autres ne représentent pas autre chose que les voisins jaloux de la mère Michel, si bien rentrée pour servir un chat.

C'est du moins ainsi qu'on raconte l'histoire de cette légende, qui date de 1745.

D'UN LECTEUR DU « CONTEUR »**A SES SEMBLABLES**

Glanures.

A l'école, un gamin s'adressant au régent : — M'sieu, quand le bon Dieu a créé, a-t-il fait la poule ou l'œuf le premier... ?

*

La vie est un grand tapis vert où chacun joue gros-jeu.

*

La vie est un estaminet, où chacun culotte à sa guise le brûlot de sa destinée.

*

La vie est un marbre noir veiné de rose.

*

Différence entre un alpiniste et une repasseuse : L'alpiniste passe les cols et la repasseuse les repasse.

*

En Piémont : « Ici, on donne la soupe pour 10 centimes et on coupe les cheveux par dessus. »

*

Entre chères madames :

— Voyez-vous, mon rêve, ce serait que la duchesse m'appelât par mon petit nom...

— C'est bien simple ; entrez chez elle comme femme de chambre.

*

Au salon des artistes français ; un visiteur au gardien :

— Dites-moi, mon ami, où peut-on casser une croute par ici ?

Le gardien (furieux) : — Ben ! par exemplé, que je vous prenne à toucher aux tableaux !

*

Dire plusieurs fois sans se tromper : « Fruit crû, fruit euï », etc.

Item : « Six fines petites pipes, six petites pipes fines, six fines petites pipes, six petites... », etc.

*

Un pauvre diable poursuivi par un malandrin s'enfuit à toutes jambes et lui crie tout essoufflé : « Tu sais, toi, si je n'avais pas les jambes si occupées, je t'enverrais bien mon pied quelque part. »

D.

Théâtre. — Demain, dimanche, « matinée de gala », sans augmentation de prix. Au programme, l'Abbé Constantin et *Place aux femmes*. Le soir, *La fille du garde-chasse*, drame des plus émouvants. — Mardi, vu l'immense succès de jeudi, deuxième du *Grand Soir*, épisode de la révolution russe. — Jeudi, *Cyrano de Bergerac*, de Rostand, avec M. Bonarel dans le rôle de Cyrano.

Kursaal. — La salle des Variétés sera comble demain, dimanche. Au programme, la Moto-Baby, un numéro sensationnel ; les Fiorellis, homme et dame virtuoses musico-pédestres ; Paula Jussy, chanteuse ; Gyp, rival de Bertin, transformiste imitateur de chanteuses ; Bellings, manipulateur illusionniste renversant ; au Vitographe : voyage sur les côtes de Cornouailles, inondations de Moscou, l'industrie laitière, l'électricité liquide et cinq ou six autres vues inédites.

M. Tapie et ses collaborateurs travaillent activement à la grande revue locale annuelle, qui sera, paraît-il, merveilleuse.

Lumen. — Le Cinéma « Lumen », grâce au soin et au goût qu'il apporte à la composition de ses programmes, jouit de la constante faveur du public. Il vaut vraiment la peine d'y passer au moins une soirée par semaine. — Le 7 décembre, une conférence sera faite au « Lumen » par M. George d'Esperbes, de Paris, sur Bonaparte et la campagne d'Italie.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.